

<http://www.fiscoloog.be/fiscoloog/default.aspx?l=FR&archive=true&iArticleID=3462>

Sommaire n° 1541 du 10.11.2017

AddThis Sharing Buttons

Share to LinkedIn Share to Twitter Share to Facebook

1 Exonération

[Exonération de 6.000 EUR : à panacher sur trois sources de revenus](#)

5 Entrepreneurs

[Travaux à des fins privées : à apprécier dans le chef du maître d'ouvrage](#)

7 Frais professionnels

[Au travail autrement qu'en voiture personnelle : commentaire actualisé](#)

10 Région flamande

[Diverses modifications en matière de droit de vente, droit de donation, etc.](#)

EN BREF

12 Jurisprudence

Impôts sur les revenus

- [CPDI Belgique-France - Revenus d'une SCI française : la Cour de cassation confirme son point de vue - Cass., 21 septembre 2017](#)
- [Droit international - Quelle est la portée de la règle belge de 'priorité' ? - Cass., 29 septembre 2017](#)
- [Ancien art. 198, 10° CIR 92 - La limitation de déduction ne peut pas viser 'tous' les intérêts - CJUE, 26 octobre 2017](#)

TVA

- [Art. 132 directive TVA - Le 'jeu de bridge en duplicate' n'est pas un 'sport' - CJUE, 26 octobre 2017](#)

14 Questions parlementaires

- ['Speed pedelec'. Indemnité kilométrique. Cotisations sociales](#)

14 Divers

- [Précompte professionnel - Fixation de quatre 'zones d'aide' pour la Région wallonne](#)
- [Région bruxelloise - Interdiction de mettre le Pr.I. à charge du locataire : extension](#)
- [Région flamande - Régime du 'travail de proximité' : à partir du 1er janvier 2018](#)

15 Au Moniteur

- [21 au 31 octobre 2017](#)

16 [Revue de presse](#)